



L'Assemblée Générale des actionnaires approuve le plan 2026-2028 d'attribution d'actions

Milan, 14 juillet 2026 - **Kaleon S.p.A** (« **Kaleon** » ou la « **Société** »), une société liée à la famille Borromeo, spécialisée dans la gestion et la valorisation touristique du patrimoine artistique, naturel et culturel, annonce que l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires s'est tenue aujourd'hui et a décidé d'adopter le plan d'incitation fondé sur les actions ordinaires de la Société, dénommé « **Plan d'attribution d'actions 2026-2028** », réservé aux directeurs exécutifs, aux salariés et aux consultants de la Société et/ou du Groupe, conformément aux modalités et caractéristiques décrites dans le rapport du Conseil d'administration et dans la réglementation applicable (le « **Plan** » et les « **Bénéficiaires** »).

Le Plan s'étend sur une période de trois ans et offre aux Bénéficiaires la possibilité d'acquérir des droits leur permettant de recevoir gratuitement des actions ordinaires de la Société, proportionnellement à la réalisation de certains objectifs liés : (i) à une augmentation de l'EBITDA ajusté consolidé par rapport à l'exercice précédent ; (ii) une augmentation de la marge d'EBITDA ajustée consolidée par rapport à l'exercice précédent ; (iii) une augmentation du nombre de sites touristiques gérés par le Groupe ; et (iv) une augmentation du cours moyen des actions de la Société. Pour les Bénéficiaires appartenant à la catégorie des salariés, des objectifs individuels spécifiques seront également fixés.

Les droits seront attribués aux Bénéficiaires par le conseil d'administration de la Société en trois tranches, avec une acquisition progressive des droits sur trois exercices financiers (respectivement 33%, 33% et 34%) ; en revanche, pour les bénéficiaires relevant de la troisième catégorie de personnel, tels qu'identifiés dans le Plan, chaque tranche sera acquise dans son intégralité à la date de clôture de l'exercice financier concerné (les « **Droits** »).

Chaque droit donne au Bénéficiaire le droit de recevoir, à titre gratuit, une action ordinaire de la Société, dans la limite de 706 250 actions, provenant d'une émission gratuite en vertu de l'article 2349, alinéa 1, du Code civil et/ou d'actions propres détenues par la Société.

Les droits seront acquis à condition que les Bénéficiaires conservent leur statut de salarié ou de directeur, selon le cas, au sein de la Société et/ou du Groupe, et qu'ils atteignent les objectifs de performance du Groupe fixés pour chaque tranche.

La vérification de la réalisation des objectifs sera effectuée à la seule discrétion du conseil d'administration de la Société, avec l'appui du directeur financier du Groupe, sur la base des résultats comptables figurant dans les états financiers consolidés du Groupe au **31 décembre 2026** pour les objectifs relatifs à la première tranche, au **31 décembre 2027** pour les objectifs relatifs à la deuxième tranche, et au **31 décembre 2028** pour les objectifs relatifs à la troisième tranche.



Les actions sujettes au Plan ne seront soumises à aucune restriction de cession, mais seront soumises à une obligation d'informer la Société en cas de cession au cours des six premiers mois suivant leur attribution. Le Plan comprend également des **clauses de récupération** permettant au Conseil d'administration de révoquer les Droits ou de s'abstenir d'attribuer des actions ordinaires en cas de comportement frauduleux ou de violation des lois applicables ou des obligations contractuelles par les Bénéficiaires.

Ce plan vise à motiver et à fidéliser le capital humain stratégique du Groupe, à favoriser l'alignement des intérêts de la direction et des actionnaires, et à soutenir la croissance rentable et durable de la Société à long terme.

Pour plus d'informations sur les modalités du Plan, veuillez vous reporter au rapport explicatif du Conseil d'administration et au règlement du Plan, qui sont mis à la disposition du public sur le site Internet de la Société, www.kaleon.com, dans la rubrique « Relations investisseurs / Assemblées générales ».

Ce communiqué de presse est disponible auprès de Borsa Italiana S.p.A., au siège social de la Société, ainsi que dans la rubrique « Relations investisseurs / Communiqués de presse susceptibles d'influencer le cours » du site Internet de la Société, à l'adresse www.kaleon.com.

Pour la diffusion des informations réglementées, Kaleon utilise le système eMarket SDIR exploité par Teleborsa S.r.l., dont le siège social est situé Piazza Priscilla 4, à Rome.

À propos de Kaleon

Kaleon est la nouvelle dénomination de SAG S.r.l., société fondée en 1983 par la famille Borromeo et spécialisée dans les activités de gestion, de protection et de valorisation d'importants patrimoines artistiques, naturels et muséaux. Son modèle économique innovant repose sur la séparation entre la gestion et la propriété des actifs, favorisant une approche managériale du développement de ses activités. Cœur de métier de la Société, Terre Borromeo est la marque qui identifie les prestigieux sites culturels et naturels situés sur le lac Majeur et liés à la famille Borromeo, parmi lesquels Isola Bella et Isola Madre, dans le golfe Borromée, au sein de l'archipel des îles Borromées ; le Parco Pallavicino à Stresa ; le Parco del Mottarone, avec 500 hectares de zone boisée s'étendant entre le lac Majeur et le lac d'Orta ; la Rocca di Angera, sur la rive lombarde, dans la province de Varese ; ainsi que les Castelli di Cannero, dans le Haut-Verbano, ouverts au public le 28 juin 2025 après un projet de restauration de dix ans. Avec 225 collaborateurs et plus de 40 ans d'expérience dans le secteur touristique, Kaleon se positionne comme un pionnier du tourisme culturel haut de gamme. En 2023, Kaleon a accueilli plus d'un million de visiteurs. En 2025, son chiffre d'affaires s'est élevé à 23,2 millions d'euros, avec une marge opérationnelle supérieure à 26,3 %. Après un parcours de croissance soutenue, avec un TCAM 2015-2024 de +10 %, la Société entend désormais développer ses activités en Italie comme à l'international, en proposant des expériences culturelles authentiques et durables pour les générations futures. Pour plus d'informations : <https://kaleon.com/fr/>



KALEONTM

HERITAGE MANAGEMENT

Contacts :

Kaleon S.p.A.

Responsable des relations investisseurs

Alessandro Pedrazzini

investorrelations@kaleon.com - +39 3389377354

Responsable de la communication

Giorgia Meretti

g.meretti@kaleon.com - +39 3386727571

Barabino & Partners

Stefania Bassi

s.bassi@barabino.it - +39 335 628 2667

Carlotta Bernardi

c.bernardi@barabino.it - +39 333 947 7814

Virginia Bertè

v.bertè@barabino.it - +39 342 978 7585